

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2019

L'an deux mille dix-neuf le dix-neuf juin à 19h00, le Conseil Municipal de la commune Le Burgaud dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Laurent ZANETTI, le maire.

**Date de la convocation** : le 12 juin 2019

**Présents** : Olivia BE, Nathalie PALMERO, Didier DUMONT, Gauthier FOUCART, Jérôme MEILLIERE, Sabrina ROUAULT, Olivier SANTALUCIA, Faustina VERGÉ, Laurent ZANETTI

**Absents** : Julien MAJOREL, Simon POTIÉ, Nadine AMAT

**Procurations** : Elodie DARDENNE à Laurent Zanetti

Valérie FRANCOIS-MILHORAT à Gauthier Foucart

**Secrétaire de séance** : Jérôme MEILLIERE

**Début de séance** : 19h00

Le Compte rendu du Conseil Municipal du 10 avril 2019 est adopté à l'unanimité

### **1. Participation SPA année 2019**

La participation aux frais de fourrière pour l'année 2019 s'élève à 382,00 € pour la commune. Cette participation obligatoire pour chaque municipalité est établie suivant un indice qui est de 0,40€ par habitant.

### **2. Convention pour la participation financière aux frais de scolarité des élèves de Belleserre scolarisés à l'école de Le Burgaud et à l'école de Saint-Cézert.**

Une convention est établie entre les communes de Le Burgaud, de Saint-Cézert et de Belleserre pour la participation financière aux frais de scolarité des élèves de Belleserre dans les écoles de Le Burgaud et Saint-Cézert.

Il sera tenu compte des ressources de la commune, du nombre d'élèves et du coût moyen par élève.

Voté à l'unanimité.

### **3. Délibération Crédit Agricole pour le prêt long terme, prêt relais FCTVA, prêt relais subvention et autorisation pour la mise en place du financement.**

Délibération du conseil municipal pour différents prêts qui serviront aux travaux du city stade, du plateau ralentisseur devant la mairie et l'accessibilité handicapé dans les arrêts de bus et pour les établissements publics.

- Prêt long terme de 130 000€ sur 15 ans à 1,40%
- Prêt FCTVA de 21 565€ sur 24 mois à 0,70%
- Prêt relais subvention de 30 000€ sur 24 mois à 0,70%

Voté à l'unanimité.

#### **4. DM n°1 budget communal.**

Article/Chap.	Désignation	Sect.	S	Proposé	Voté
021/021	Virement de la section de fonct	Invest.	R	-8 014.00 €	-8 014.00 €
023/023	Virement section investissement	Fonc.	D	-8 014.00 €	-8 014.00 €
2804412/040	Public : Bâtiments et instal.	Invest.	R	8 014.00 €	8 014.00 €
6811/042	Dot.amort.immos incorp.& corp	Fonc.	D	8 014.00 €	8 014.00 €

\*S.-B. : Semi-budgétaire; S. à S. : Ordre de section à section; I. S. : Ordre à l'intérieur de la section

#### **5. Délibération opposition au transfert à la communauté des communes au 1<sup>er</sup> janvier 2020 de la compétence eau potable et assainissement.**

Délibération du conseil municipal concernant la loi NOTRE qui prévoyait le transfert obligatoire aux communautés de communes des compétences eau potable et assainissement.

La loi du 3 août 2018 est venue assouplir le dispositif en prévoyant que les communes membres puissent s'opposer à ce transfert de compétences.

La délibération doit se faire avant le 1<sup>er</sup> juillet.

Voté à l'unanimité.

#### **6. PC mairie.**

Proposition par Monsieur le Maire de changer le matériel informatique de la mairie devenu obsolète.

Un devis établi par la société IF2M pour du matériel spécifique à la demande a été retenu pour un montant TTC de 1 408,00€

Voté à l'unanimité.

**Séance levée à 20H30.**